



Demande de certificat de nationalité française par filiation à mo

Par **badreddine**, le **13/08/2008** à **12:59**

J'ai l'honneur de venir très respectueusement vous faire connaitre ma situation juridique qui est la suivante :

Mon grand père et né le âgé de 08 en 1891 a Algérie. Admis à la qualité de citoyen français par jugement du tribunal civil de première instance de Tizi-Ouzou, le 27/avril/1938.

A cet effet je me permets d'attirai votre attention sur le fait que j'ai déjà sollicité en 2006 auprès du service de la nationalité des français née et établis hors de France, un certificat de nationalité française par filiation à mon défunt grand-père paternel. Et le 09/septembre/2007 en ma remis ou consulat général de France à Alger. Une réponse don la quelle en ma communiques un rejet de ma demande.

C'est pour ce la je vous prés de bien vouloir m'aidé don ma démarche.